

Intégrer la paix dans le cadre post-2015
Une déclaration conjointe des organisations de la société civile

21 septembre 2012 –Journée internationale de la paix



Partners for Peacebuilding Policy



May Peace Prevail On Earth



South Sudan Action Network
on Small Arms





African Youth Peace Initiatives

Le principal défi pour le développement international est désormais de soutenir le changement dans les Etats fragiles et affectés par les conflits. Considérant le besoin de lier prévention des conflits et consolidation de la paix avec le développement dans les régions affectées par les conflits – et pour prévenir les conflits violents dans toutes les sociétés – les organisations signataires appellent urgentement les Etats membres des Nations unies, le Panel de haut niveau, La Task Team Système sur l'Agenda de développement des Nations unies post-2015 et toutes les autres parties prenantes impliquées à inclure les engagements de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans le cadre de développement post-2015.

Pour cela, le cadre post-2015 devra:

- Inclure des engagements pour faire face aux facteurs clés de déclenchement des conflits – pas seulement leurs symptômes
- Aller au-delà de l'inclusion d'un seul but de "paix" défini uniquement en termes d'absence de violence
- Etre élaboré sur la base des mesures qui permettent de faire face aux conflits telles qu'elles sont exprimées dans les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat (PSG) et d'autres cadres crédibles de consolidation de la paix
- Définir la meilleure application de la paix et du développement comme la conséquence d'Etats inclusifs, réactifs, justes et responsables devant l'ensemble de leur population.
- Comprendre des engagements pour faire face aux facteurs régionaux et mondiaux qui alimentent les conflits
- Garantir que les indicateurs employés pour mesurer les progrès sont détaillés afin que les niveaux inégaux de progrès entre différents groupes sociaux soient reconnus et combattus
- Se fonder sur les indicateurs développés par le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (IDPS) pour établir les indicateurs post-2015
- Se fonder sur un processus de consultation qui fasse l'inclusion active des populations et de la société civile des Etats affectés par les conflits et qui recherche les meilleures preuves de résultat de la lutte contre les déclencheurs de conflits
- Eviter de rendre facultatifs les engagements pour la paix – établir des engagements globaux pour rechercher une paix durable

Nous appelons toutes les parties prenantes à développer un cadre post-2015 ambitieux et complet qui demandera aux parties prenantes du développement de garantir les droits de milliards de personnes dans le monde à profiter de la paix, de la sécurité et des droits humains comme parties intégrantes d'un développement durable.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont pour grande valeur de concentrer l'attention sur les cibles globales de développement et de motiver les progrès en la matière. Les OMD ont exprimé des engagements globaux de manière claire et accessible. Cette clarté et cette accessibilité ont été la clé de la réussite des OMD à motiver les gouvernements, les agences d'aide et la société civile à joindre leurs efforts pour le développement à travers le monde.

Pour autant, aucun pays à bas revenu ou affecté par les conflits n'a pour l'instant atteint un seul OMD, et 32 des 46 derniers pays de la liste de l'indice de développement humain du PNUD sont des Etats affectés par des conflits ou fragiles. La Task Team Système des Nations unies sur l'Agenda de développement post-2015 (Task Team ONU) a affirmé avec raison que « les conflits violents sont devenus le principal obstacle à l'atteinte des OMD ». Nous soutenons le constat que « la paix, la sécurité, le développement et les droits humains » sont « liés et se renforcent mutuellement » et que « ceci s'applique non seulement aux régions affectées par des conflits armés... mais à toutes les sociétés ». Nous appelons à l'émergence d'un cadre post-2015 qui se fonde sur la Déclaration du millénaire et respecte le droit de tous les peuples à profiter de la paix, de la sécurité et des droits humains en tant qu'éléments essentiels d'un développement durable.

Vu du Burundi

“Il est clair que la consolidation de la paix fait partie des préoccupations du gouvernement et des acteurs non-étatiques parce que l'expérience montré que les conflits ont empêché le Burundi d'atteindre les OMD. Actuellement, l'absence de dialogue entre acteurs politiques, sociaux et économiques est au cœur des problèmes de gouvernance du pays. Les relations défaillantes entre autorités publiques et acteurs non-étatiques se caractérisent par des arrestations arbitraires, des disparitions forcées, des exécutions extra-judiciaires, des tentatives de restreindre les libertés publiques et privées, l'impunité pour les crimes et un pouvoir judiciaire accaparé par l'exécutif : comme pour le printemps arabe, ceci pourrait contraindre la population à tenter un soulèvement qui compromettrait tous les sacrifices faits par le passé et les efforts combinés de la communauté internationale pour restaurer et consolider la paix et renforcer l'Etat.”

Evariste Ngendakumana, Réseau Femmes et Paix, Burundi

1. Inclure des engagements pour faire face aux facteurs clés de déclenchement des conflits – pas seulement leurs symptômes

La Task Team ONU, en promouvant l'inclusion de la paix et de la sécurité comme l'une des quatre dimensions du cadre post-2015, affirme : « Faire face aux sources de conflits demande une approche multidimensionnelles où le développement, les droits humains, la paix, la sécurité et l'Etat de droit sont des dimensions liées du bien-être ». Ceci ouvre la route à une approche juste : le nouveau cadre, pour promouvoir efficacement la paix, **doit faire face à un ensemble divers de déclencheurs clés de conflits¹**.

La Task Team Système promeut aussi que « la protection contre les manifestations spécifiques » de violence et d'abus devrait se trouver au cœur du nouvel agenda. Beaucoup des manifestations recensées sont graves et tragiques ; elles comprennent « le trafic d'êtres humains, la torture, la criminalité organisée, l'enrôlement forcé des enfants, la criminalité liée à la drogue, les abus sexuels et l'exploitation au travail ». Il est essentiel de faire face à ces manifestations de violence et des standards mondiaux de gouvernance doivent être respectés. Pour autant, les seuls cadres de protection ne pourront pas amener la sorte de stabilité et de développement complets nécessaires à la prévention des conflits et à l'accomplissement de transition durables qui amènent à sortir de la fragilité. Ainsi, lors de futures consultations, les concepteurs du cadre post-2015 devront traiter en priorité les déclencheurs de conflit pour faire cesser la violence à sa source.

2. Aller au-delà de l'inclusion d'un seul but de "paix" défini uniquement en termes d'absence de violence

L'absence de violence ne se substitue pas à une paix juste et durable. Il n'est pas suffisant, comme le fait la Task Team ONU, de prendre en compte un seul but lié à la paix, une cible claire, définie et mesurable concernant la violence, et des indicateurs sur les morts liées aux combats et les homicides volontaires². Les

Vu du Sud-Soudan

“ La protection des communautés, la réintégration des anciens combattants, la réduction de la pauvreté, les réformes du secteur de la sécurité, les réformes du secteur de la justice, et la responsabilité des industries extractives: ces défis sont l'héritage de décennies de conflit armé qui a empêché le Sud-Soudan d'accomplir des progrès notables vers les OMD et ce sont aussi les problèmes essentiels concernant la stabilité de cette nouvelle nation.

Les Rapports sur le développement humain des Nations unies ont indiqué une augmentation appréciable du PIB du Soudan; cependant, cette amélioration ne s'est pas retrouvée dans la vie des citoyens. Les services essentiels sont restés inaccessibles à la majeure partie du pays. L'inégalité a été institutionnalisée dans toutes les sphères de la gouvernance y compris la représentation, la justice et les chances économiques. Aucun cadre n'est apparu pour permettre aux citoyens de s'exprimer sur la façon dont les ressources du pays devraient être utilisées et l'utilisation des revenus retirés. La partie méridionale du pays est resté la plus sous-développée. Sans surprise, c'est cette partie du pays qui a vu persister les insurrections et les conflits armés pendant plus de deux décennies. Les infrastructures se sont complètement effondrées et des déplacements massifs, la pauvreté, la faim, l'illettrisme et la mortalité infantile. Tandis que le reste du monde se dirigeait vers la partie positive de l'échelle d'accomplissement des OMD, le Sud-Soudan prenait le chemin contraire. Les OMD, lorsqu'ils restent à l'écart de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat – ne veulent pas dire grand-chose pour un pays comme le mien. Aux côtés de l'aide générale au développement, on doit aider mon pays à construire des institutions qui garantira l'égalité des droits, la justice et la répartition responsable des ressources du pays, ou le voir répéter les erreurs passées..”

Geoffrey L Duke, Coordinator, South Sudan Action Network Against Small Arms

¹ Le rapport se poursuit par la mise en évidence de plusieurs exemples excellents de domaines où des progrès sont possibles pour réagir aux déclencheurs de conflits, par exemple : « l'égalité horizontale, verticale et entre les genres, la justice, les chances d'éducation et d'emploi, la bonne gestion des ressources naturelles, la protection des droits humains, l'inclusion politique et de faibles niveaux de corruption (...) Un système juridique qui garantit la protection contre les menaces de violence et harcèlement de toutes sortes, y compris contre les minorités, les femmes et les enfants ; la protection contre les abus, la contrainte et le harcèlement ; la protection de la propriété ; l'assurance qu'une enquête efficace et qu'une procédure finale fera suite à toute forme de représailles ».

² Task Team ONU, 'Peace and Security – Thematic Think Piece', Mai 2012.

éléments du nouveau cadre liés à la paix doivent se fonder sur des dialogues informés par des résultats probants qui interrogent les éléments d'une paix juste et durable. Puisqu'il n'y a pas un mais plusieurs éléments se renforçant mutuellement, les cibles pour y faire face doivent se mêler à l'ensemble du cadre post-2015 plutôt que de se trouver rassemblées sous un seul but de paix.

3. Etre élaboré sur la base des mesures qui permettent de faire face aux conflits telles qu'elles sont exprimées dans les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat (PSG) et d'autres cadres crédibles de consolidation de la paix

Pour soutenir la définition d'éléments adéquats liés à la paix qui traitent de priorités de consolidation de la paix essentielles et applicables globalement dans le cadre post-2015, le Panel de haut niveau et les Etats membres peuvent s'inspirer d'un ensemble de résultats et de cadres de politiques³. Un point de départ particulièrement valable a été fourni par le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (IDPS)⁴. L'IDPS a adopté cinq Objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat (PSG) :

- Politiques légitimes – encourager des accords politiques et des résolutions de conflits inclusifs ;
- Sécurité – Instituer et renforcer la sécurité des populations ;
- Justice – Faire face aux injustices et accroître l'accès des populations à la justice
- Fondements économiques – créer de l'emploi et améliorer les moyens d'existence ;
- Gérer les recettes et construire les capacités d'une fourniture de services responsable et juste

Ces objectifs ont reçu le soutien de 37 gouvernements à travers le monde et de plusieurs institutions multilatérales dont l'UNDG, la Banque mondiale et la Commission européenne. Les organisations de la société civile signataires approuvent les PSG et demandent aux Etats membres, au Panel de haut niveau et à toutes les parties prenantes impliqués de reconnaître le besoin d'accomplir des progrès dans ces cinq domaines problématiques au sein du cadre post-2015.

Bien que les PSG soient progressistes, des formulations telles que « politiques légitimes » et « sécurité » pourraient être modifiées au profit d'une terminologie plus largement acceptable comme « processus de dialogue inclusif et prise de décision responsable ». De la même manière, les mesures visant à traiter d'importants déclencheurs de conflits qui ne figurent pas dans le cadre des PSG, telles que la façon dont les ressources foncières sont régulées et partagées, devraient aussi être prises en compte pour leur inclusion dans le cadre post-2015. Il faudra sans doute du temps pour atteindre un consensus sur de tels problèmes mais c'est essentiel à l'atteinte d'un cadre complet qui s'engage à obtenir des progrès dans chacun des domaines centraux pour le respect de la paix.

³ Pour une analyse des thèmes centraux communs aux cadre bien connus de consolidation de la paix voir Saferworld, 'Approaching post-2015 from a peace perspective' (September 2012)

⁴ Depuis 2008, l'IDPS a suivi un processus par lequel les membres du groupe d'Etats fragiles g7+, les gouvernements donateurs et les organisations de la société civile discutent de la façon de traiter les besoins en développement des Etats fragiles plus efficacement au moyen de nouveaux objectifs et de méthodes de travail différentes. Ils sont établis dans les trois produits majeurs de l'IDPS : la « Déclaration de Dili », la « Feuille de route de Monrovia » et le « New Deal pour l'engagement international dans les Etats fragiles ».

4. Définir la meilleure application de la paix et du développement comme la conséquence d'Etats inclusifs, réactifs, justes et responsables devant l'ensemble de leur population.

La vision concrète qui sous-tend les PSG est celle de relations saines entre l'Etat et la société, fondées sur un contrat social fonctionnel entre la population et l'Etat. Dans tous les aspects de la vie publique – de la sélection des dirigeants, les processus des paix et le maintien de l'ordre jusqu'à la promotion des chances, la garantie de justice, d'éducation, d'accès à l'eau et aux services de santé – la paix et le développement peuvent être défendus par des Etats inclusifs, réactifs, justes et responsables envers toutes leurs populations⁵. C'est la vision de meilleures relations entre Etat et société que le cadre de développement post-2015 devrait développer, promouvoir et mesurer.

5. Comprendre des engagements pour faire face aux facteurs régionaux et mondiaux qui alimentent les conflits

Alors que les PSG se concentrent sur la résolution des déclencheurs de conflits au niveau national, le cadre post-2015 devrait reconnaître que beaucoup des problèmes qui définissent les conflits sont transnationaux. Le cadre post-2015 devrait ajouter des engagements à faire face aux facteurs régionaux et globaux qui peuvent enfermer pays et régions dans des cercles vicieux de violence. Le Rapport mondial sur le développement de 2011 et le travail actuellement mené par le réseau INCAF de l'OCDE sur les facteurs globaux offrent des références utiles à l'identification des problèmes clés qui sont en jeu. Ces recommandations devraient inclure des mesures pour faire face aux trafics illicites contre les drogues, les diamants et armes issus des conflits, les flux financiers illicites, les barrières commerciales injustes, les transferts d'armes irresponsables et des pratiques commerciales irresponsables telles que la violation des droits fonciers indigènes/coutumiers. Bien que certaines initiatives existent dans ces domaines⁶, elles n'ont pas encore donné de résultats concluants.

“La consolidation de la paix, si elle est menée de la bonne manière, garantira que plus de 300 groupes ethniques et cultures participeront équitablement à l'Etat nigérian et en retireront un juste profit”

Theophilus Ekpon, National Peace Summit Group, Nigeria

Vu d'Afrique de l'ouest:

Les seuls objectifs de consolidation de la paix ne suffisent pas en Afrique de l'ouest. Les racines et les effets des conflits dans cette région ne sont pas restreints par les frontières nationales. Au niveau régional, la disponibilité d'armes de petit calibre et la vaste réserve de jeunes gens prêts à agir comme soldats pour des groupes armés et des bandes criminelles ont donné de la chair fraîche aux conflits. La porosité des frontières permettent le libre passage de combattants, de réfugiés et d'armes dans la région, compromettant les efforts de paix et de développement. Dans l'Union du fleuve Mano, les conflits trouvent leur origine dans la négligence des zones frontalières qui demeurent en proie à l'insécurité. Pour les communautés dans ces régions, le commerce transfrontalier fait partie de la vie quotidienne mais nombreux sont ceux qui subissent harcèlement et extorsion aux mains d'agents des frontières corrompus. Les efforts et engagements pour le développement dont aussi nécessaires pour pourvoir aux nouvelles menaces régionales pour la sécurité telles que le trafic de drogue, le terrorisme et la piraterie, qui présentent des dimensions régionales et transfrontalières.

Zahbia Yousuf, Conciliation Resources

⁵ Deux études importantes qui informant cet argument d'un point de vue global ont été publiées en 2011 : Banque mondiale, “Rapport mondial sur le développement 2011 : conflit, sécurité et développement » et Institute for Economics and Peace, ‘Structures of peace: identifying what leads to peaceful societies’

⁶ Comme le processus de Kimberley pour tarir le flux des diamants issus des conflits, la Stolen Asset Recovery Initiative (StAR) pour mettre fin aux refuges pour les fonds illégaux, enfin le Programme d'action pour prévenir, combattre et éradiquer le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre.

6. Garantir que les indicateurs employés pour mesurer les progrès sont détaillés afin que les niveaux inégaux de progrès entre différents groupes sociaux soient reconnus et combattus

Le suivi prévu pour le nouveau cadre offre une occasion très importante de faire face aux déclencheurs de conflit. La Task Team ONU propose que les nouvelles cibles soient « suivies au moyen de données détaillées par sexe, âge, localisation (y compris situation rurale ou urbaine) ». Le détail des données – par sexe, âge, localisation, ethnicité, religion, classe sociale et niveau de revenus – est en effet important pour une vue d'ensemble des nouveaux objectifs qui permette d'analyser l'équité de l'accès aux ressources, aux services et aux avantages. Il est crucial de faire ainsi car l'équité et la perception de celle-ci entre différents groupes sociaux figure bien souvent parmi les déclencheurs clé des inimitiés qui alimentent les conflits.

7. Se fonder sur les indicateurs développés par le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (IDPS) pour établir les indicateurs post-2015

Le travail en cours à l'IDPS pour développer des indicateurs qui mesureront les progrès effectués vers les PSG seront une contribution de valeur au débat sur l'après 2015. Le groupe des OSC impliquées dans le processus de développement des indicateurs de l'IDPS devra continuer à partager des opinions indépendantes sur la force des indicateurs qui émergeront de l'IDPS⁷. Ces opinions devraient être prises en compte par la Task Team ONU, le Panel de haut niveau, les Etats membres et tout groupe sur les indicateurs post-2015 créé à l'avenir.

8. Se fonder sur un processus de consultation qui fasse l'inclusion active des populations et de la société civile des Etats affectés par les conflits et qui recherche les meilleures preuves de résultat de la lutte contre les déclencheurs de conflits

L'assemblée générale des Nations unies en 2012 établira les paramètres pour la négociation et la finalisation du cadre post-2015. Elle devrait émettre un processus qui défende « l'appropriation démocratique » des processus de développement convenus dans le Partenariat de Busan pour une coopération au développement efficace. Le processus de négociation du consensus qui entoure un nouveau cadre doit comprendre les représentants de la société civile, ceux-ci devant recevoir dans ces négociations un statut cohérent avec l'engagement de « mettre en œuvre pleinement nos engagements respectifs à permettre aux OSC d'exercer leurs rôles d'acteurs indépendants du développement » - tel qu'en ont convenu 158 pays à Busan.

Il est aussi essentiel que les négociations intergouvernementales sur le nouveau cadre qui commenceront en 2013, et que tout nouveau groupe de travail sur les indicateurs du cadre post-2015, soient effectivement ouverts et inclusifs, comme l'a recommandé la Task Team ONU. La société civile venue de contextes fragiles et affectés par les conflits – où l'environnement est souvent limitant pour l'engagement des processus politiques nationaux et qui plus est internationaux – doit être capable de prendre pleinement part à la deuxième étape des négociations.

Afin d'intégrer le bon ensemble d'engagements pour la consolidation de la paix dans le cadre post-2015, il sera nécessaire de passer en revue de manière ouverte les résultats probants disponibles à travers le monde. Ceci devrait comprendre, entre autres :

⁷ Par exemple, le papier de positionnement d'août 2012 du groupe, « Accomplir les engagements du New Deal » est disponible sur les sites Web des membres du réseau comme Interpeace et Saferworld

- Montrer les facteurs communs qui déclenchent les conflits au travers des contextes les plus larges possibles;
- Démontrer la combinaison de priorités qui ont résolu avec succès les déclencheurs de conflits dans différents contextes ;
- Expliquer quels sont les facteurs qui amènent au succès dans certaines contextes et à l'échec dans d'autres ; et
- Etudier les différentes expériences des gouvernements qui n'ont pas encore adopté le New Deal pour l'engagement dans les Etats fragiles afin de soutenir le dialogue politique sur les liens entre paix et développement avec ces parties prenantes, dans leurs propres termes.

Etant donné le peu de résultats en termes de développement dans les Etats fragiles et affectés par les conflits, ce dialogue et ce passage en revue des résultats probants doit être véritablement ouvert – et non pas restreint à des réponses et des approches conventionnelles. Tous les acteurs dans les contextes affectés par les conflits ont des intérêts forts et des points de vue spécifiques – mais un dialogue ouvert qui introduit des idées neuves et génère de nouvelles preuves, l'écoute des opinions des populations peuvent nous aider tous à voir au-delà de nos intérêts particuliers.

9. Eviter de rendre facultatifs les engagements pour la paix – établir des engagements globaux pour rechercher une paix durable

Nous croyons dans la flexibilité – permettre à chaque pays de faire face à des défis uniques avec des solutions adaptées – comme clé de voûte de la sensibilité aux conflits. En même temps, le pouvoir de motivation du cadre post-2015 repose sur sa clarté. Celle-ci ne doit pas être compromise par sa forme et son contenu. Il y a un besoin d'objectifs, de cibles et d'indicateurs globaux parcequ'ils permettent de comparer l'échelle des problèmes dans chaque contexte. Ceci ouvre la voie à un soutien accru et mieux ciblé là où les défis sont les plus importants.

En revanche, le succès du cadre serait compromis de deux manières si chaque pays pouvait concevoir ses propres cibles après 2015 : premièrement, la clarté essentielle d'une vision mondiale du progrès serait compromise ; deuxièmement, cela ouvrirait dans certains cas la possibilité de placer la barre trop basse. Ce risque existe particulièrement dans les contextes où le manque de volonté à résoudre des problèmes délicats a mené par le passé à de faibles progrès de développement.

Il est crucial que chaque pays ait la flexibilité de tracer sa propre route vers une paix durable et le développement. A leur niveau, l'étalonnage permettrait aux pays de saisir leur situation par rapport aux normes et indicateurs globaux partagés ; les processus de planification au niveau des pays qui intègrent une analyse des conflits pourraient alors aider à élaborer des stratégies spécifiques au contexte pour accomplir des progrès, y compris sur des problèmes de consolidation de la paix là où c'est pertinent. Le nouveau cadre de développement global ne devrait pas s'opposer à des approches spécifiques aux contextes mais il doit clairement établir un nouveau consensus quant aux facteurs communément reconnus qui mènent à la paix et la soutiennent. Ces engagements envers la paix ne devraient pas être facultatifs mais être respectés et défendus par tous.

Le but de ce document est d'encourager une approche effectivement intégrée de la consolidation de la paix, des droits humains et du développement durable dans le cadre de développement post-2015. Ce document a été préparé conjointement et adopté par les ONG et OSC suivantes :

3P Human Security (USA)
ACPPP (Africa CSO Platform on Principled Partnership) (Kenya)
AFELL (Libéria)
African Youth Peace Initiative (Ouganda)
Alliance for Peacebuilding (USA)
Avangard (Caucase)
CARE Center for Applied Research in Education (Palestine)
CDA Collaborative Learning Projects (International)
CECIDE (Guinée)
CEMIRIDE (Kenya)
CENGAIN (Nigéria)
Center for Justice and Peace Studies (Libéria)
CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation (International)
Conciliation Resources (International)
Cord (International)
CORDAID (International)
FECCIWA (West Africa)
Federation for Social Defence – BSV (Allemagne)
Gadet Pentagon (Sud-Soudan)
Gender & Economic Alternatives Trust (Zimbabwe)
GPPAC, international
IHRHL (Nigéria)
Institute for Democracy (Caucase)
Interpeace (International)
Just Peace Initiatives (Pakistan)
Kosovar Center for Security Studies (KCSS)
Life & Peace Institute (Suède)
LINNK NGOs Network (Libéria)
MARWOPNET (Libéria)
Mediation Center International (Nigéria)
NARDA (Libéria)
Nonviolent Peaceforce (Belgique)
NPSG (Nigéria)
ODDI (Guinée)
Open Forum for CSO Development Effectiveness (Belgique)
Partners for Democratic Change International (International)
Partners-Jordan (Jordanie)
Peace and Conflict Resolution, DRC
PREGESCO (RDC)
REFEADES -MAKOBOLA (Women in Action Network for Social Development) (RDC)
Refugee Law Project (Ouganda)
REPAOC (Sénégal)
RFP (Burundi)
Rotary Club Of Ortigas East (Philippines)
Rural Women Peace Link (Kenya)
Saferworld (International)
Splendors of Dawn (Ghana)
SSANSA (Sud-Soudan)
The Populace Foundation-Uganda (Ouganda)
TIRI (International)
TransConflict (GB)
UFPACI (Côte d'Ivoire)
Uganda Harm Reduction Network (Ouganda)
United Network of Young Peacebuilders (International)
World Vision (International)
Youth Association for Development (Pakistan)